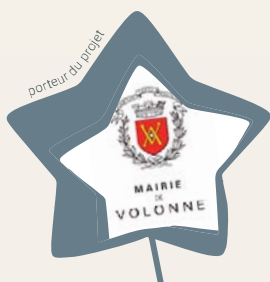


< l'Europe près de chez moi >

L'ÉCO-QUARTIER DE VOLONNE RANIME L'ATTRAIT DU VILLAGE



#environnement

#attractivité

#liensocial

Sandrine Cosserat, maire de Volonne, 1680 habitants :

« Quand a lancé le projet d'éco-quartier, l'idée était de créer plus de services pour la population, de recréer un lieu de convivialité pour les familles, de recréer plus de lien social au sein de la population surtout vis-à-vis des personnes âgées isolées. (...) La maison de santé nous permet de lutter contre la désertification médicale. Si nos projets ont été accompagnés et appréciés autant par l'Europe, c'est parce qu'ils placent l'environnement au cœur de l'action avec la mise en place de bâtiments à très haute qualité environnementale et la création d'espaces verts. (...) Avec le projet, la dynamisation du village que l'on cherchait est à l'œuvre. »



Le saviez-vous ?

- En 2018, près de 3,8 millions de Français vivaient dans un désert médical, soit 5,7% de la population totale. Ils n'étaient que 2,5 millions en 2015.
- La Commission européenne a lancé le pacte vert pour l'Europe (EU Green Deal), un plan pour le climat ambitieux qui vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050.

LE PROJET

Afin de **dynamiser le centre du village**, développer l'offre de services et associer les seniors à la vie du village, la commune de Volonne s'est lancée dans la construction d'un éco-quartier. L'Union européenne a soutenu le projet, en apportant des fonds pour la construction de plusieurs équipements :

- Une **maison de santé** qui réunit 23 professionnels de santé
- Un **restaurant intergénérationnel**
- Une **crèche**

L'éco-quartier comprend 2400 m² de bâtiments construits selon la norme THQE (Très Haute Qualité Environnementale) et se compose également de logements sociaux et de jardins.

POUR QUI ?

Des équipements au bénéfice de toute la population !

Un projet créateur d'emplois avec l'installation d'un médecin et d'une sage-femme à la maison de santé, le recrutement de nouveaux salariés à la crèche, d'un jardinier et l'arrivée de deux entreprises dans le village !

FINANCEMENT

L'éco-quartier est cofinancé par l'Union Européenne via le Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural (FEADER).

